****

**Proposition de base de motion à présenter en CA**

**(à adapter et à renforcer suivant la situation financière de l’établissement)**

Le CA de l’université  X, réuni le [date], pour délibérer sur le budget 2018 constate, au vu des documents présentés et des explications fournies par la direction, que :

* le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) n’est à nouveau que partiellement compensé dans les dotations de l’État, ce qui entraîne la nécessité de prévoir de nouveaux « gels » de postes en 2018 en raison des contraintes sur la masse salariale ;
* que la hausse de la démographie étudiante n’est pas prise en compte dans l’allocation des moyens [*éventuellement :* à la hauteur nécessaire], alors que le financement moyen par étudiant.e à l’université est déjà nettement inférieur à celui constaté dans les formations sélectives hors universités.

Il alerte l’autorité de tutelle sur le fait que les « gels » de postes de fonctionnaires titulaires ou leur transformation en postes de contractuel.le.s ou de vacataires contribuent à la dégradation des conditions de travail des personnels enseignants, techniques et administratifs, qui ne pourront bientôt plus continuer à assurer un service public de qualité dans de telles conditions, alors que le nombre de bacheliers/ères à accueillir est en augmentation croissante depuis plusieurs années.

Le CA s’inquiète également de la mise en œuvre précipitée du « plan étudiant » du ministère, en dehors de tout cadre légal et réglementaire valide à cette date. Il s’inquiète de la surcharge de travail pour les personnels de toutes catégories que va induire l’examen de milliers de dossiers dans des délais excessivement courts, et de l’absence de visibilité sur les financements et postes supplémentaires promis pour mettre en œuvre des parcours spécifiques dès la rentrée pour les étudiant.e.s à qui un tel parcours pourra être imposé au vu de leur dossier.

En conséquence, le CA refuse d’adopter le budget 2018 de l’établissement X

(*ou bien :* le CA refuse de délibérer ce jour sur le budget 2018, et reporte sa délibération à une date ultérieure lui permettant de délibérer avec l’ensemble des informations nécessaires que le ministère doit lui fournir au plus vite.)